Volume 10 / numéro 1 / mars 2015

Le Carillon du quartier Saint-Sauveur

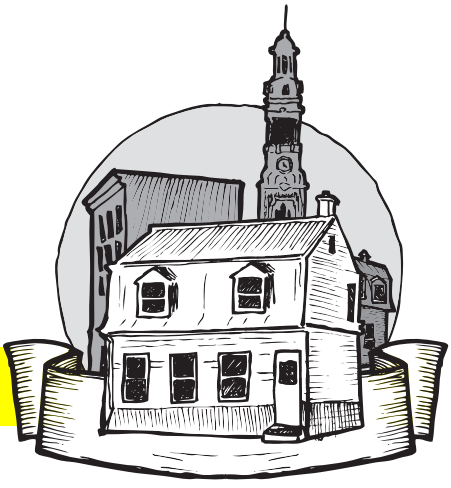

Quartier mobilisé contre l'austérité

Les organismes et les gens du quartier Saint-Sauveur se mobilisent activement et massivement contre l'austérité, notammment dans le cadre de la Semaine d'actions dérangeantes de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Le journal du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

1 Accessibilité universelle

11 Histoire populaire : entretien avec Dale Gilbert

10 Quand la mobilisation citoyenne permet des gains concrets

LE CARILLON
du quartier Saint-Sauveur
Volume 10 / numéro 1 / mars 2015

Des aménagements créatifs pour briser l'isolement des personnes à mobilité réduite

Par Antoine Verville, avec la collaboration de Linda Marie Blais et Huguette Boucher (résidentes du quartier), Alfred Martel (architecte retraité de la Ville de Québec et conseiller bénévole en accessibilité universelle) et Olivier Collomb d'Eyrames (directeur du Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03).

Selon le Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale, près de 32 % de la population de 12 ans et plus du secteur Basse-Ville-Limoilou-Vanier vivait avec une limitation d'activité ou une incapacité en 2007-08, soit la plus haute proportion de toute la région. Malgré cette réalité, force est de constater qu'il est difficile de circuler dans le quartier Saint-Sauveur. ou d'accéder plusieurs de ses commerces Pourtant, plusieurs solutions simples et créatives peuvent contribuer à renforcer l'accessibilité universelle au quartier, à ses services et à ses commerces.

L'accessibilité universelle

L'accessibilité universelle réfère à l'utilisation similaire et facilité d'un lieu ou d'un service pour l'ensemble de la population. Elle vise à créer des environnements libres d'obstacles, permettant à toute personne dont celle vivant avec une incapacité motrice, auditive, visuelle ou intellectuelle, d'exercer ses activités quotidiennes de façon autonome, en toute dignité et sans discrimination.

Les aménagements qui appliquent les principes d'accessibilité universelle améliorent la qualité de vie et la liberté des personnes ayant des limitations, mais aussi celles des personnes âgées, des familles circulant avec des poussettes, des femmes enceintes et des personnes accidentées ou malades, en plus de faciliter l'accès aux services ambulanciers et de livraison. De plus, l'accessibilité universelle contribue à accroître la participation sociale et permet à chacun d'exercer en pleine égalité ses droits et libertés.

Des sections texturées pour guider les personnes non-voyantes, des îlots pour se réfugier au milieu des larges intersections ou le surbaissement des trottoirs aux traverses piétonnes devraient être prévus.

Saint-Sauveur: un quartier aux multiples obstacles

Dans Saint-Sauveur, deux catégories principales d'obstacles contribuent à l'isolement des personnes avec une limitation fonctionnelle permanente ou temporaire, soit les obstacles à la circulation et les barrières limitant l'accès aux commerces et aux services.

Souvent les trottoirs ne constituent pas une option sécuritaire pour les déplacements. Ils sont étroits, abimés, ou encombrés par des végétaux, des poteaux ou du mobilier urbain. En période hivernale, les problèmes liés au déneigement, à la présence de plaques de glace et de remblais de neige s'ajoutent à cette liste. Tout le monde se voit contraint de circuler dans la rue, surtout les personnes utilisant un fauteuil roulant, un quadriporteur, un déambulateur, des béquilles, une canne ou une poussette. Ceci augmente de façon considérable les risques d'accidents.

Parailleurs,l'accèssouvent restreint aux commerces et aux services du quartier est un réel enjeu. En raison de l'ancienneté du quartier, l'entrée de plusieurs commerces se fait directement à partir du trottoir et nécessite l'ascension de quelques marches. Dans un tel environnement bâti, l'aménagement de rampes d'accès est difficile, voire souvent impossible et demanderait plutôt des travaux à l'intérieur.

Une marche, une salle de bain trop étroite, un poteau sur le trottoir ou un remblai de neige: autant d'obstacles qui diminuent l'accès aux commerces et services. Faute de pouvoir adapter les lieux, certains ont trouvé d'autres stratégies.

Photo: Linda-Marie Blais.

D'autres obstacles limitent l'accès ou l'utilisation, tels que l'absence de toilettes suffisamment grandes pour accueillir un fauteuil roulant, la présence de paliers, la disposition ou l'encombrement de l'espace. En outre, un mauvais déneigement des entrées de commerces nuit à l'utilisation de véhicules adaptés.

Suite en page 3, Accessibilité

Le Coin du Comité

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies.

Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

Devenez membre du Comité. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, avec toutes les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socioculturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique.

Venez y contribuer!

En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____- _____

Courriel _____

☐ **Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS**

Paiement:

☐ 3$ (sans emploi & précaires)
☐ 5$ (salarié-e-s)
☐ Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.
Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci! ** Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.*

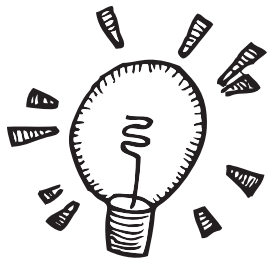

Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158 ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Comité de rédaction : Aude Chaumaz, Marie-Joëlle Lemay Brault, Patrice Lemieux Breton, Marie-Hélène Tardif et Antoine Verville.

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault.

Collaborations : Comité sur l'avenir du Centre Durocher, Thomas Boulanger, Ronald Lachapelle, Émilie Lapierre-Pintal, Typhaine Leclerc-Sobry, Christian Loupret, Éric Martin, Maya St-Laurent et Vania Wright-Larin.

Correction: CCCQSS et comité de rédaction.

Mise en page : Typhaine Leclerc-Sobry.

Photo page couverture : Ronald Lachapelle.

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s.

Conception graphique : Anorak Studio.

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. facebook.com/cccqss

Le CCCQSS est aidé financièrement par :

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Fonds de solidarité des groupes populaires

www.fsgpq.org

Aménagement Urbain

Accessibilité

Suite de la page 1

Des solutions variées et créatives

Face aux enjeux d'accessibilité, pourquoi ne pas profiter de la mobilisation et du dynamisme du quartier pour faire de Saint-Sauveur un projet pilote de quartier universellement accessible? Une large gamme de solutions peut être envisagée.

D'abord, dès la planification de projets immobiliers, d'espaces publics ou d'axes routiers, des aménagements complets devraient être considérés. Ceux-ci devraient notamment prévoir des zones de circulation libres d'obstacles, des rampes d'accès aux entrées principales des bâtiments, des mains courantes, des portes automatiques et des toilettes adaptées facilement identifiables.

Vous êtes témoin d'un bon coup en matière d'accessibilité universelle dans le quartier?

Envoyez-nous une photo au cccqss@bellnet.ca et nous en publierons quelques-unes dans la prochaine édition du Carillon!

En matière de mobilité durable, les démarches foisonnent: audit de potentiel piétonnier actif et sécuritaire; Municipalité amie des ainés, Ville amie des enfants ou la Marche exploratoire des femmes en sont quelques exemples. L'essentiel des solutions proposées par ces démarches se rejoignent. Il est toutefois important de considérer la mobilité dans sa globalité plutôt qu'en fonction de groupes d'individus. Ainsi, les ressources propres à ces différentes approches devraient converger vers la mise en œuvre du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur (PMDQ), qui propose l'aménagement de corridors piétonniers conformes aux principes d'accessibilité universelle.

Ces corridors devraient être mis en réseau en les connectant au service de transport en commun et au boulevard Charest, dont l'aménagement et l'entretien actuels facilitent la circulation des personnes à mobilité réduite. Ils seraient conçus pour répondre aux besoins d'un maximum d'usagers, peu importe leur âge et leurs capacités. Ainsi, des aménagements tels que des sections texturées pour guider les personnes non-voyantes, des îlots pour se réfugier au milieu des larges intersections ou le surbaissement des trottoirs aux traverses piétonnes devraient être prévus

Faute d'aménagements intégrés, place aux initiatives citoyennes!

Malheureusement, la physionomie du quartier ne permet pas toujours un accès universel. Dans de tels cas, les initiatives citoyennes, solidaires et créatives, axées sur l'amabilité et l'accommodement, peuvent faire la différence et accroître le sentiment d'appartenance et de bienveillance entre les citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur. Même si l'adaptation pour rendre les lieux accessibles est l'option qui devrait être favorisée, l'installation d'une rampe amovible peut être envisagée. Aussi, une sonnette extérieure ou une affiche visible indiquant un numéro de téléphone que les personnes à mobilité réduite peuvent composer afin d'obtenir un service à la porte peuvent être prévues. Un service de livraison à domicile, un téléviseur en vitrine présentant les produits offerts ou encore la possibilité de commander en ligne sont aussi des options accommodantes.

Quant aux résidents et résidentes du quartier, ils ont aussi leur rôle à jouer pour favoriser les déplacements de leurs concitoyens et concitoyennes, notamment par l'entretien de la végétation, le déneigement et le retrait des bacs à ordures des trottoirs et espaces de circulation en façade de leur résidence.

Briser l'immobilisme

Plusieurs guides furent publiés ces dernières années et une Table de concertation sur l'accessibilité universelle pour la Ville de Québec a été mise sur pied, abordant une foule de solutions.

Photo : Ronald Lachapelle.

Toutefois, les résultats tardent toujours à venir dans Saint-Sauveur. Afin de briser l'immobilisme face aux enjeux d'accessibilité universelle dans le quartier, pourquoi ne pas amorcer dès maintenant une campagne de sensibilisation et de formation des commerçants ? Pourquoi ne pas former un groupe représentatif de personnes vivant avec une limitation fonctionnelle en appui à ces commerçants pour mettre en œuvre des actions concrètes? •

Quelques ressources:

La boîte à outils pour défendre et promouvoir l'accessibilité:
www.capvish.org/boite-outils-defendre-promouvoir-accessibilite,4,20,22

Normes de conception sans obstacle, code de la construction du Québec:
www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/ConceptionSansObstacles.pdf

À part entière:
pour un véritable exercice du droit à l'égalité:
www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_a_part_entiere_Acc.pdf

Fonds pour l'accessibilité:
www.esdc.gc.ca/fra/invalidite/fpa/index.shtml

Guide pratique d'accessibilité universelle:
www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/amenagements_adaptes.aspx

La rue complète:
l'accessibilité universelle qui fait du chemin:
www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/veille/rues_completes.pdf

Au détour des rues : entretien avec Dale Gilbert

Par Émilie Lapierre-Pintal

J'avais donné rendez-vous à Dale Gilbert au Renard et la chouette, situé sur la rue Saint-Vallier, pour discuter de son livre. En sortant de chez moi, j'ai emprunté la rue Victoria pour m'y rendre. Je n'aurais pas pu choisir un meilleur chemin. Je marchais littéralement à l'intérieur de la photo illustrant la couverture du livre. Je voyais au loin le clocher de l'église Saint-Sauveur dépasser des toits; à ma droite, je reconnaissais la maison où l'épicerie de Ludger Royer avait pignon sur rue. Toutefois, à la différence de la photo, la neige qui recouvrait la rue et les trottoirs et la température froide du mois de février m'incitaient à hâter le pas. C'est d'ailleurs devant une bonne soupe chaude qu'a débuté mon entretien avec Dale Gilbert.

E.L.P. - Ton livre est le fruit de tes recherches universitaires; au moment de débuter ton doctorat en histoire en 2006, pourquoi as-tu choisi de travailler sur le quartier Saint-Sauveur?

D.G. - Pour moi, c'était Saint-Sauveur ou rien d'autre! D'un point de vue plus personnel, le cœur était là, car ma famille vient du quartier. D'un point de vue scientifique, c'était une occasion de s'attarder à un quartier différent et important, qui a peu été étudié jusqu'à maintenant. Je voulais aller rencontrer des résidents et des résidentes du quartier et apprendre comment ils avaient vécu les grands changements du 20e siècle, par exemple, le départ de la population vers les banlieues et le déclin des épiceries du coin au profit des grands centres commerciaux.

Raconte-moi un souvenir d'enfance lié au quartier Saint-Sauveur.

J'ai appris à connaître Saint-Sauveur en m'y promenant à pied avec ma grand-mère, Marielle Gauvin. Elle me racontait ce qu'elle avait vécu, ce qu'il y avait là avant, par exemple les commerces. Elle m'amenait à l'église Saint-Sauveur, qui reste pour moi la plus belle, avec toutes ses lumières à l'intérieur, ça me fascinait tellement! Elle m'amenait aussi à la grotte Notre-Dame-de-Grâce, même si lorsque j'étais petit l'endroit était plutôt à l'abandon, et elle me racontait comment c'était «dans son temps».

Si tu pouvais choisir deux photos pour illustrer le livre, lesquelles seraient tes préférées et pourquoi?

J'aime beaucoup cette photo-là. On y voit l'église Saint-Malo et la lumière met vraiment bien en valeur le clocher. La photo témoigne de plusieurs aspects du livre. On y voit cohabiter les piétons, le cheval et la voiture, on est en 1948! Elle illustre la transformation des habitudes de vie, passant d'une vie de quartier essentiellement piétonne à une vie qui est de plus en plus motorisée. L'église et les deux religieuses à gauche de la photo rappellent leur présence, surtout dans la sphère communautaire, les œuvres d'assistance et les loisirs (comme le Patro Laval).

Cette deuxième photo-là, je l'aime bien parce que ça montre à quel point (et j'en parle beaucoup dans le livre)

Les deux images que Dale Gilbert trouve les plus représentatives de ce qu'il a voulu mettre en lumière dans son livre.

En haut: l'église Saint-Malo en 1948. Photo : Bibliothèque noationale du Québec.
En bas: la tabagie-restaurant J.-A. Paquet. Photo : Fonds Famille Joseph-Albert Paquet.

les commerces de proximité sont importants, pas juste pour la consommation mais aussi en tant que lieux de rencontre. On y voit la tabagie-restaurant J.-A. Paquet, entreprise familiale typique. À l'époque, étant donné qu'il y a des centaines de petites épiceries dans le quartier, la clientèle de chacune est limitée. L'épicier connaît son monde par leurs noms et accepte de leur faire crédit. La vie locale prend tout son sens dans ces lieux, fréquentés le jour par les femmes qui font leurs emplettes et le soir par les hommes qui jouent aux cartes dans l'arrière-boutique.

Histoire Populaire

Le quartier a beaucoup changé depuis les années 1940. Selon toi, qu'est-ce qui a le plus changé et qu'est-ce qui demeure assez semblable?

Tout ce qui est consommation et loisirs est beaucoup moins concentré qu'avant. Autrefois, la vie locale dans Saint-Sauveur était extrêmement riche. De nos jours, les commerces et les loisirs de proximité se sont dilués. C'est une des grandes transformations que le quartier a subies. Également, tout ce qui est religieux n'est plus très présent. C'est ainsi que les gens âgés qui sont là depuis longtemps ont encore un sentiment d'appartenance à leur paroisse tandis que les jeunes qui viennent de s'installer s'identifient plutôt au quartier. Étant donné que plusieurs paroisses ont aujourd'hui disparu, les jeunes n'ont pas conscience de ces espaces-là, d'autant plus qu'en général ils ne sont plus pratiquants. La notion de «quartier Saint-Sauveur» veut beaucoup plus dire quelque chose aujourd'hui que ça ne l'était à l'époque.

Il n'existe pas des tonnes de lieux de rencontre, de lieux communautaires, d'espaces verts dans le quartier, alors il faut les préserver.

Ce qui est resté semblable, c'est qu'on y retrouve encore des résidents qui se caractérisent par une très grande stabilité résidentielle. En dépit du renouvellement de la population, il y a beaucoup d'«enracinés profonds» dans le quartier. Avec l'individualisme d'aujourd'hui, c'est certain que les relations entre voisins ne sont plus les mêmes, mais il y a des manières de vivre qui demeurent dont une ambiance chaleureuse issue des milieux populaires où les gens sont habitués à vivre les uns avec les autres. On parle d'une ambiance différente de celle des quartiers plus aisés où les espaces autour des maisons sont plus vastes.

Si tu pouvais faire un souhait pour les dix prochaines années du quartier, quel serait-il?

Une bibliothèque. Je ne veux pas faire de politique, mais... oui, Gabrielle-Roy est proche, mais Saint-Jean-Baptiste est tout aussi proche de celle-ci et les gens ont quand même une bibliothèque de quartier. Il faut éviter de voir Saint-Sauveur comme un espace purement résidentiel dans lequel il y aurait peu de raisons de s'investir en tant que collectivité et de développer ou de préserver des lieux qui sont identitairement forts. On le voit non seulement sur le plan des bibliothèques, mais aussi sur le plan de la préservation de centres communautaires, comme le Centre Durocher. Il n'existe pas des tonnes de lieux de rencontre, de lieux communautaires, d'espaces verts dans le quartier, alors il faut faire attention à les préserver. Mettre en valeur les traces du passé du quartier Saint-Sauveur et de son tissu de vie communautaire, c'est intéressant et ça permet d'alimenter le sentiment d'appartenance au quartier, ce milieu dans lequel on vit.

À propos de l'auteur

Dale Gilbert est chercheur postdoctoral à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ses recherches actuelles portent sur l'histoire de la planification des transports dans les villes québécoises et notamment sur l'histoire du métro de Montréal. Il a également publié en 2012 aux éditions Zemë le livre *De cloches et de voix. Patrimoine de la vie paroissiale à Notre-Dame-de-Grâce de Québec, 1924-2009* (www.editionszeme.com). •

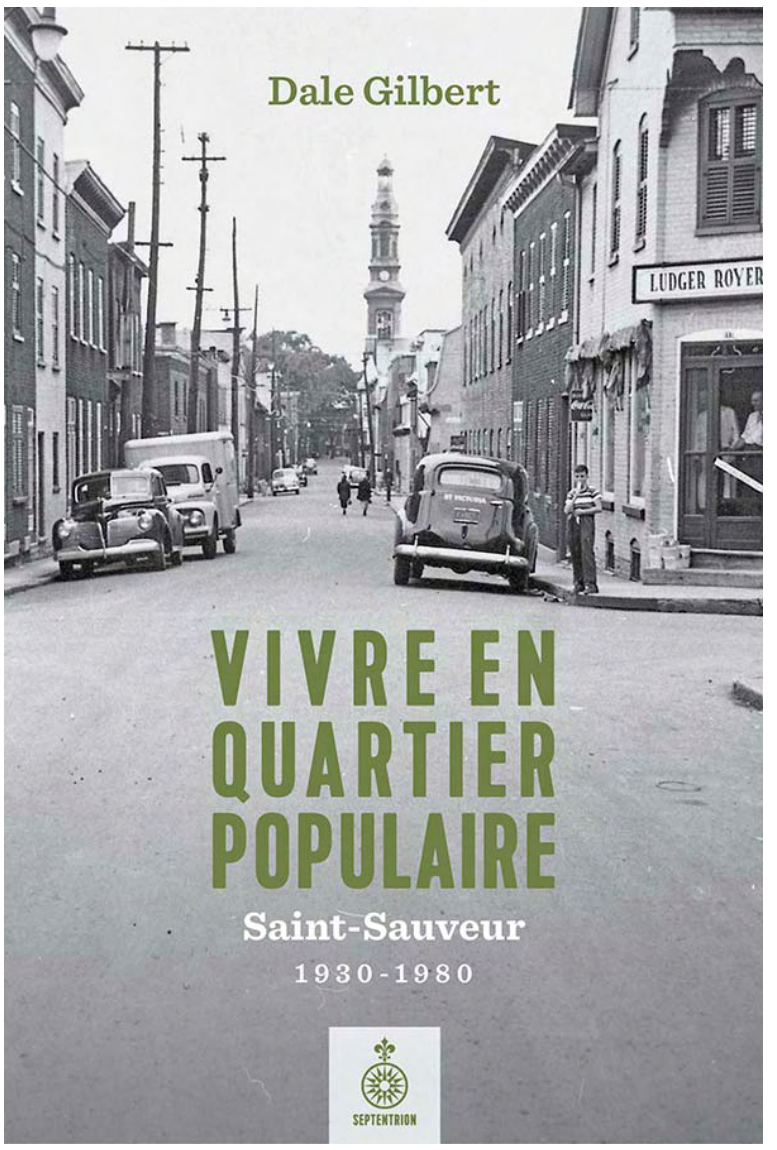

Vivre en quartier populaire Saint-Sauveur 1930-1980

Le quartier Saint-Sauveur est au cœur de ce livre qui explore l'évolution de la vie de quartier à partir de témoignages de ses résidents et résidentes. Dale Gilbert vous invite à pousser les portes des maisons et des commerces d'autrefois pour y découvrir la richesse du passé d'un quartier populaire.

Éditions du Septentrion, 334 pages.

Disponible en librairie depuis le 17 février 2015.

Mobilité Durable

Nantes : portrait d'une ville transformée

Par Typhaine Leclerc-Sobry

À Québec, malgré les beaux discours du maire sur la mobilité durable, on a de la difficulté à repérer les décisions politiques et les aménagements urbains qui servent concrètement à favoriser les transports actifs et collectifs en ville. Pourrait-on faire mieux? Certainement! Et pourquoi pas se tourner vers d'autres villes pour s'inspirer?

Durant les Fêtes, j'ai visité ma grand-mère à Nantes, ma ville natale située dans l'ouest de la France. Même si je connais assez bien cette ville pour y être retournée plusieurs fois, j'ai été surprise par l'ampleur des changements qu'a connus son centre-ville dans les dernières années.

Alors qu'il y a quelques années, mon expérience piétonnière à Nantes ressemblait à celle que j'ai quotidiennement à Québec (à cela près que les commerces de proximité nantais sont réellement à proximité), ma visite de décembre m'a fait vivre une expérience nouvelle. En tant que piétonne, dans les rues du centre-ville, j'avais la priorité! Autour du centre historique, les rues piétonnes ne sont pas l'exception mais bien la règle. Même les zones centrales qui permettent un accès en voiture ressentent l'effet de la diminution de la présence automobile. Presque tout le centre est ainsi « apaisé ».

Des orientations claires...

En quelques années, Nantes a pris un virage clair pour favoriser des modes de transport actifs et durables : marche, vélo, transport en commun et covoiturage. Le centre-ville et la périphérie ont été repensés pour encourager les Nantaises et les Nantais à abandonner leur voiture le plus possible. Nantes a mis en place à la fois des incitatifs à utiliser les transports actifs et collectifs et des obstacles à l'utilisation de la voiture.

Surprise! En tant que piétonne, dans les rues du centre-ville, j'avais la priorité!

Ces mesures variées seraient-elles à la portée de Québec? À mon avis, oui, mais seulement à condition que l'administration municipale s'engage réellement sur la voie de la mobilité durable. Et cette voie n'est accessible qu'au prix de modifications concrètes aux aménagements urbains et surtout, aux habitudes de la population. Il peut s'agir de choix politiques difficiles et pas toujours populaires. Si Nantes a reçu en 2013 le titre de capitale verte de l'Europe, décerné par la Commission européenne, ce n'est pas sans un certain mécontentement des irréductibles de la voiture!

… malgré la grogne des automobilistes

Pendant mon séjour d'une dizaine de jours là-bas, j'ai entendu plusieurs commentaires négatifs de la part des automobilistes de ma famille. Ils trouvaient que leurs déplacements en ville étaient devenus complexes et moins fluides. Et ils n'ont pas tort! Des sens uniques contraignants succèdent aux rues dont l'accès est réservé aux piétons et aux vélos. Les voitures sont donc souvent forcées de faire des détours et d'emprunter des itinéraires beaucoup plus longs qu'auparavant.

Les sacrifices demandés aux automobilistes nantais ont été confirmés par Jean-François Retière, vice-président de Nantes métropole, et responsable du dossier des déplacements et du transport, lors de son passage à Montréal en 2013. Dans une entrevue au *Devoir*, il expliquait que « le stationnement est un obstacle au transport public, parce que les voitures occupent sur la voie une place qui n'est pas négligeable. On est sur des rues qui sont étroites et, si on veut faire passer du transport public dans de bonnes conditions, on doit faire disparaître des voitures ». Cette vision claire des priorités de la ville en matière de transports a mené à un resserrement important de l'accès à des stationnements au centre-ville. Limiter les espaces de stationnement a donc été une mesure dissuasive à l'utilisation de la voiture au centre de Nantes.

Des réseaux de transports collectifs axés sur la fluidité

Les règles et les aménagements qui découragent l'utilisation de la voiture peuvent paraître sévères ou contraignants. Ils doivent toutefois aller de pair avec des améliorations majeures au système de transport en commun et aux réseaux cyclable et piétonnier.

Pour améliorer son réseau de transport collectif, Nantes s'est appuyée sur une caractéristique intéressante. Elle avait déjà un système de tramway, ayant été en 1985 la première ville en France à réintroduire ce moyen de transport délaissé. Aujourd'hui, ses lignes de tramway s'étendent sur 44 km et desservent plusieurs quartiers.

Que penseriez-vous de ce type de signalisation pour parcourir plus rapidement le quartier Saint-Sauveur à vélo?
Photo : Typhaine Leclerc-Sobry

Pour s'allier au tramway, trois autres modes de transport sont accessibles pour favoriser des transports les plus fluides possible, soit le bus, le « Busway » et le « Navibus ». Les autobus classiques permettent de desservir un grand nombre de secteurs tandis que le Busway, ressemblant au Métrobus de Québec, offre des véhicules plus grands qui passent à plus haute fréquence. Les Navibus, pour leur part, sont des navettes fluviales qui traversent la Loire et l'Erdre, les deux principaux cours d'eau nantais.

Plus de place à la marche et au vélo

Quant à la marche, elle est facilitée par une signalisation claire et adaptée, tout comme les déplacements à vélo. Même si elle reste limitée, comptant pour seulement 4,5% des déplacements en 2012, l'utilisation du vélo est en hausse marquée, partie de 2% en 2008. L'agglomération souhaite atteindre l'utilisation du vélo pour 15% des déplacements d'ici 2030. C'est bien loin de la cible de 4,8% pour 2018 prévue ici à Québec dans le Plan directeur du réseau cyclable de 2008, et qui peine à se concrétiser.

Pour ce faire, elle a mis en place un réseau semblable à celui des Bixi montréalais : 880 vélos Bicloo ont été installés dans plus d'une centaine de stations. Les cyclistes, qu'ils ou elles partagent un vélo ou utilisent le leur, ont accès, à double sens, à toutes les rues dont la limite de vitesse est de 30 km/heure. Même sur un sens unique. Imaginez ça sur Saint-Joseph! Aussi, elles et ils bénéficient d'environ 470 km de bandes et pistes cyclables,

en plus de deux grands itinéraires réservés. Ces itinéraires nord/sud et est/ouest offrent une largeur minimum de 1,8m, un revêtement de qualité et un dispositif de sécurité renforcé aux intersections.

Et à Québec?

Nantes bénéficie de certains facteurs facilitant la mise en place d'un réseau aussi bien adapté aux transports actifs et collectifs : ses hivers sont doux et les quelques pentes qu'on y trouve n'ont rien à voir avec les côtes à pic de Québec. Pourtant, plusieurs des mesures qu'elle a mises en place pour favoriser une multitude de modes de déplacement seraient applicables à Québec. Pensons notamment au tramway, projet récemment abandonné par l'administration municipale. Les obstacles auxquels ce projet a fait face ne sont ni météorologiques ni topographiques mais bien politiques. Même chose pour les mesures d'apaisement dont l'élimination des stationnements au cœur de la ville. Ce qu'il nous manque, c'est le courage de faire des choix ambitieux pour notre environnement, nos milieux et notre qualité de vie collective! •

Sources

www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/376556/on-a-essaye-de-redessiner-la-ville-pour-la-marche

www.tan.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=07448987&LANGUE=0&RH=1227807509787&RF=1227807413606

www.nantes.fr/home/ville-de-nantes/developpement-durable/deplacements-et-stationnement/deplacements.html

Le quartier de Roger Lemelin n'a toujours pas de bibliothèque

Par le comité de travail sur l'avenir du Centre Durocher

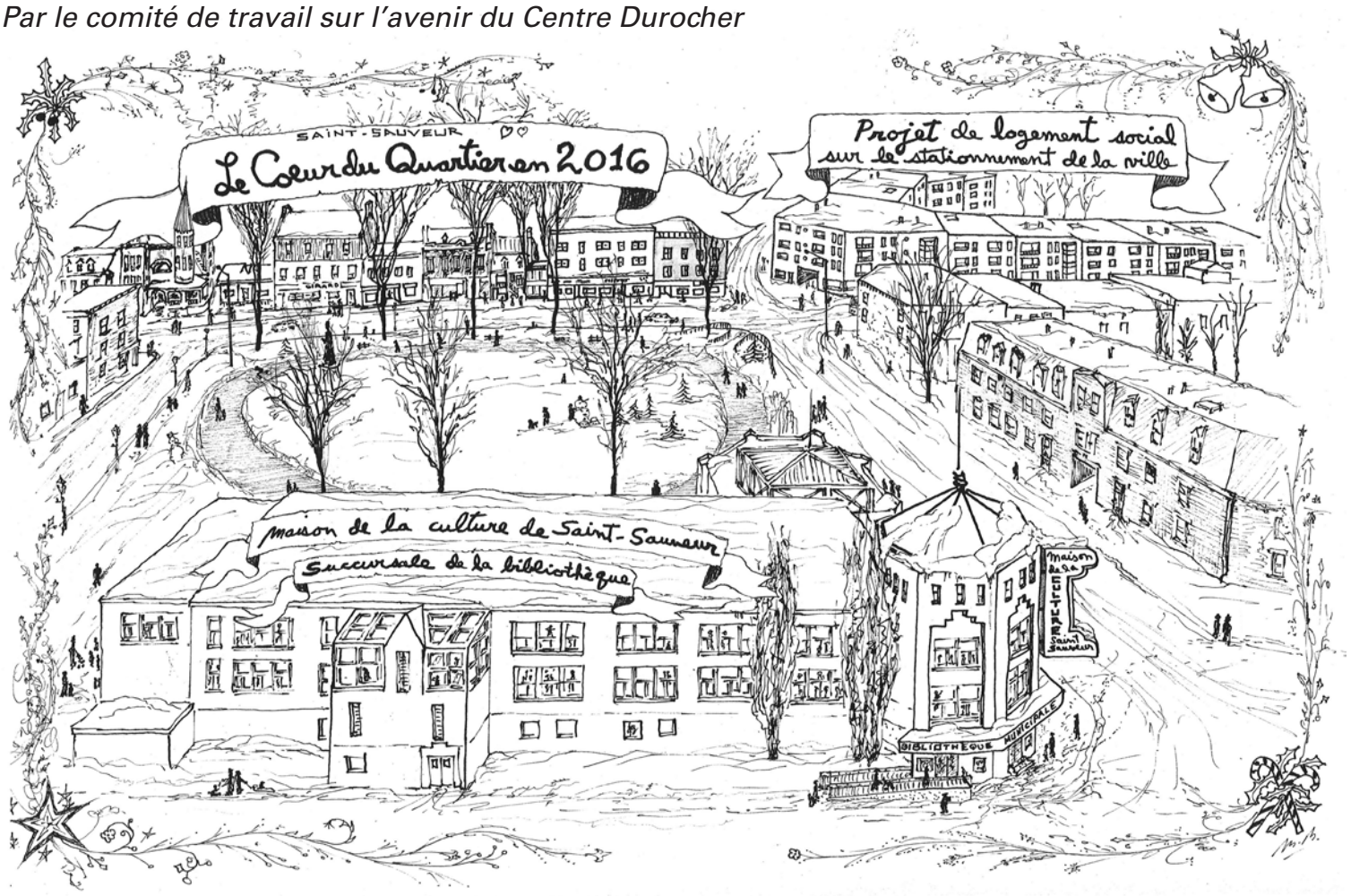

Une vision pour le coeur du quartier... Illustration : Marc Boutin

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur réitère sa demande à la Ville de Québec de combler les besoins en services de loisirs, culture et vie communautaire du quartier Saint-Sauveur. Tandis que la Ville estime que le quartier de Roger Lemelin, auteur du roman *Les Plouffe*, est bien desservi par la bibliothèque Gabrielle-Roy, le Comité considère au contraire qu'elle ne remplit pas la fonction d'un service de proximité duquel les 16 000 résidents et résidentes du quartier ont besoin et auquel ils ont le droit d'avoir accès.

Il s'avère, par exemple, que les trois écoles primaires du quartier sont situées à plus d'un kilomètre de la bibliothèque Gabrielle-Roy et que la plus fréquentée d'entre elles, l'école primaire Saint-Malo, est même située à près de 2 kilomètres. Une telle distance entre la population et les équipements municipaux est néfaste. L'éloignement décourage, il ne favorise pas l'alphabétisation, ni l'accès au savoir, à la culture et aux outils technologiques.

Faut-il rappeler qu'une partie importante de la population du quartier Saint-Sauveur vit dans des conditions matérielles difficiles, que les taux de décrochage scolaire et d'analphabétisme sont élevés et que les difficultés en littératie y sont des plus préoccupantes? Ces problèmes, qui affectent particulièrement nos jeunes et nos aînés, génèrent des besoins qui doivent être comblés en développant une approche de proximité envers les clientèles vulnérables et à risque.

D'ailleurs, il est bon de rappeler que la Ville de Québec ne prive pas les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec de l'accès à des succursales de quartier, malgré qu'à peine 600 mètres les séparent l'une de l'autre et que celle de Saint-Jean-Baptiste se situe à moins d'un kilomètre de la bibliothèque Gabrielle-Roy. La distance ne peut donc pas être l'argument à la base du refus visant notre quartier. D'autant plus que la population du quartier Saint-Sauveur dépasse la totalité de celles des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec réunis.

Au lieu d'un refus, on s'attendrait plutôt de la Ville qu'elle accomplisse ce projet de bibliothèque de quartier puisqu'elle en a fait officiellement le souhait à plusieurs reprises au cours des 70 dernières années. Les conditions de vente du terrain du Marché Saint-Pierre aux Pères Oblats, le rapport La Ville imagée par l'enfant de 1995 ou encore le Plan directeur de quartier de 2005 en témoignent d'ailleurs.

Le Comité demande donc à la Ville de Québec de revoir l'offre de services dans le quartier en tenant compte des besoins de la population et d'accueillir favorablement le projet de Maison de la culture de Saint-Sauveur que nous proposons. Ce centre socio-culturel préserverait la vocation publique et communautaire du Centre Durocher en incluant, entre autres, une succursale de bibliothèque, un auditorium, des espaces communautaires, d'échanges interculturels, de diffusion et d'expression artistiques et d'accès informatique correspondant aux besoins de la population. •

Austérité

18 mois pour sauver la défense collective des droits

Par Vania Wrigt-Larin, du Regroupement d'éduction populaire en action communautaire (RÉPAC 03-12)

L'année 2015 commence mal pour les groupes de défense collective des droits (DCD) qui ont reçu de bien mauvaises nouvelles de la part du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Déjà aux prises avec un grave problème de sous-financement, les groupes ont appris à la fin de l'année 2014 que leurs protocoles ne seraient renouvelés que pour 18 mois (plutôt que 3 ou 4 ans) sans aucune indexation de leurs subventions. La raison évoquée pour cette décision : la Commission permanente de révision des programmes. Déjà, le ministre parle de fusionner des groupes, de faire le ménage, mais ça pourrait aller plus loin : réforme, réduction du financement, et quoi encore ?

Au terme de ces 18 mois, cela fera près de 7 ans que les subventions des groupes de défense de droits n'auront pas été indexées ni augmentées. Avec une moyenne de 2% d'augmentation du coût de la vie par année, le problème du sous-financement est en voie de se transformer en mort lente pour ce secteur mal-aimé par notre gouvernement. Et pour cause ! La mission des groupes de défense des droits les amène souvent à critiquer les politiques du gouvernement, surtout en période d'austérité.

Le sous-financement chronique des groupes en DCD tient entre autres à leur mission de critique sociale et de défenseur des personnes les moins privilégiées de notre société.

Ce serait faire preuve d'aveuglement volontaire que d'ignorer qu'une des raisons du sous-financement chronique des groupes en DCD vient justement de leur mission de critique sociale et de défense des personnes les moins privilégiées de notre société. C'est parce que ces groupes remplissent leur mission et n'hésitent pas à mordre la main qui les nourrit qu'ils sont les parents pauvres du milieu communautaire.

En 2011-2012, le soutien financier du gouvernement octroyé aux groupes de défense collective des droits (en soutien à la mission globale) atteignait à peine 44 % de la moyenne du soutien financier octroyé à l'ensemble des groupes d'action communautaire. Notons que cet écart s'aggrave chaque année en raison de l'absence d'indexation des subventions.

18 mois qui commencent aujourd'hui

Nous avons donc 18 mois. 18 mois pour nous mobiliser et démontrer au gouvernement l'importance et l'enracinement des groupes populaires en défense de droits dans leur communauté. 18 mois où il faudra relever le défi de faire connaître les revendications des groupes de défense collective des droits dans la marée de colère et d'indignation que sont en train d'engendrer les compressions tous azimuts du gouvernement Couillard.

Bien des groupes sont déjà sur le pied de guerre pour défendre les droits contre vents et austérité. Il est essentiel de mettre de l'avant, aussi, l'enjeu de la survie financière des groupes. Les groupes de défense collective des droits sont un acquis pour notre société, ils sont un rempart contre la misère et l'exploitation, contre le cynisme. Ce qui en fin de compte est peut-être le plus important.•

Initiatives régionales

Depuis plusieurs mois, les groupes de défense de droits multiplient les moyens de pression pour faire connaître la précarité de leur situation et l'urgence de réinvestissement. À ce jour leurs demandes sont restées sans réponse.

Des consultations se préparent pour l'adoption de moyens de pression qui pourraient aller jusqu'à des débrayages, des fermetures temporaires, etc. Une semaine nationale d'actions aura d'ailleurs lieu du 23 au 27 mars prochain.
L'heure est à la mobilisation !

Pour suivre l'évolution du dossier, vous pouvez consulter le site web mis en ligne par les groupes de DCD de la région, à www.defensededroits.blogspot.ca.

Cinq idées pour mettre l'alimentation au cœur de Saint-Sauveur

Par Antoine Verville

Vivre en Ville lançait en décembre dernier une publication intitulée *Villes nourricières – Mettre l'alimentation au cœur des collectivités,* proposant près de 70 initiatives inspirantes. Voici donc cinq idées inspirées pour faire de Saint-Sauveur un quartier nourricier.

1 Des parcs publics comestibles

Des pommes au bord de la rivière Saint-Charles, des groseilles au parc Durocher, un parterre de thym au parc Victoria et des carottes au parc Dollard-des-Ormeaux. L'idée serait de mettre en valeur les parcs et les espaces publics en y aménageant des plates-bandes comestibles pouvant être récoltées par les résidents et résidentes du quartier.

2 Des serres sur les toits du parc industriel

Produire des légumes localement, en implantant une serre hydroponique sur le toit d'un bâtiment du parc industriel Saint-Malo: c'est ce que proposait le projet Canopée. C'est aussi ce que fait, depuis 2009 à Montréal, la ferme Lufa, la première serre commerciale sur un toit au monde. Pourquoi ne pas faire de notre parc industriel un chef de file en la matière en proposant des incitatifs pour que puissent voir le jour de tels projets?

3 Un label «Manger Saint-Sauveur»

Saint-Sauveur dispose d'un marché estival, de points de chute de paniers bios, de transformateurs locaux et de jardins communautaires. Identifions les aliments produits ou transformés localement pour les mettre en valeur et encourager les gens à « manger Saint-Sauveur » !

4 Des bacs à légumes en libre service

Qui n'a pas remarqué les multiples terrains vacants dans le quartier? La Ville de Québec pourrait y disposer des bacs à jardinage en libre service. En plus de donner accès à des aliments frais, cette initiative permettrait de verdir le quartier et de renforcer les relations de voisinage.

5 Des stationnements potagers

Il existe dans Saint-Sauveur plusieurs stationnements publics ou commerciaux. Il serait possible à très peu de frais d'y planter des vivaces productives telles que des vignes, des cerises de terre ou des framboisiers pour orner leurs clôtures ou leurs abords. En plus de fournir des aliments aux résidents et résidentes, cette initiative contribuerait à embellir le quartier et à réduire les îlots de chaleur. •

Un jardin potager urbain dans la cour de l'organisme Mères et Monde, à Limoilou. De quoi s'inspirer! Photo : Craque-Bitume.

Ce n'est pas un poisson d'avril, mais plutôt une pensée qui porte à la nostalgie…

Le 1er avril sera le premier anniversaire du décès de Carol-André Simard, fidèle militant du Comité durant de nombreuses années. Carol a été longtemps secrétaire du conseil d'administration du Comité, et s'impliquait cœur et âme dans les luttes pour le logement au sein du FRAPRU.

Si le Carillon est déposé à vos portes 3 fois par an, c'est beaucoup grâce à lui. Carol-André croyait que Saint-Sauveur méritait d'avoir son propre journal. Il faisait aller sa plume avec poésie et humour pour dénoncer, revendiquer ou mettre en lumière le quartier qu'il aimait tendrement. C'est lui qui signait la grille de mots-croisés du Carillon, en plus de prêter son œil attentif à la longue tâche de correction et de révision du journal.

Son souvenir nous accompagne. Merci Carol !

À droite, Carol-André lors de la manifestaation de clôture de la caravane du FRAPRU en octobre 2011.
Photo : Étienne Grandmont.

Circulation

3 ans pour 3 secondes fort utiles : 26 secondes de gloire !

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault, illustrations par Aude Chaumaz

Peut-être avez-vous remarqué que le temps alloué à la traversée des piétons, au coin de Marie-de-l'Incarnation et Charest, a été allongé passant de 23 à 26 secondes. Et ce changement, on le doit en partie aux démarches de madame Claude Langlois, une résidente du quartier.

Madame Langlois habite à proximité de l'intersection en question depuis 3 ans. Comme plusieurs d'entre nous, elle fait souvent ses courses au Carrefour 707, où se trouvent entre autres l'épicerie Métro et la SAQ. Elle a donc à maintes reprises pu constater les immenses lacunes de cette intersection en matière de sécurité et de convivialité pour les piétons. « Chaque fois que j'arrivais au coin, je serrais les dents. 23 secondes, c'était vraiment insuffisant, c'était ridicule», se rappelle madame Langlois.

Elle a souvent vu des gens qui, faute de temps, demeuraient prisonniers du refuge piétons qui n'est absolument pas rassurant ni aménagé. Madame Langlois aidait régulièrement des mères de famille en tendant la main à leur marmaille ou encore des personnes plus âgées en leur prenant le bras. Elle a parfois arrêté des voitures pour donner le temps à des personnes moins mobiles de compléter la traversée.

Exprimer sa participation citoyenne

En décembre 2011, madame Langlois a écrit une première fois à la Ville pour demander que le temps de traversée soit allongé. Peu de temps après, elle a reçu une réponse négative et a eu l'impression que l'affaire était classée et sans appel. Elle s'est sentie impuissante et mal outillée pour défendre son point de vue et donc, elle a mis ses démarches de côté. En novembre dernier, inspirée par la consultation publique sur le Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ), elle a décidé de remettre ses démarches de l'avant. Elle est venue au Comité rencontrer Eric Martin, responsable du PMDQ, et ensemble, ils ont élaboré l'argumentaire d'une deuxième lettre qu'elle a acheminé au responsable de la Ville. « M. Martin m'a permis de mettre des termes techniques et d'appuyer mes demandes sur des données afin de leur donner du poids », affirme madame Langlois.

3 secondes, ça ne change pas le monde mais... Dans le quartier, plusieurs intersections mériteraient des améliorations pour assurer la sécurité des piétons.

Illustration : Aude Chaumaz.

Juste avant les fêtes, madame Langlois a reçu une nouvelle réponse de la Ville indiquant que le temps de traversée à l'intersection serait revu à la hausse dans les prochaines semaines. Le 10 janvier 2015, elle constatait en se rendant faire des courses que 3 grosses secondes avaient été ajoutées. « Je ne m'en suis pas vantée, mais quand j'ai vu le 26 secondes, je vais vous dire l'effet que ça m'a fait. J'étais fière ! Je me sentais p'tite, p'tite, à côté de la lumière grande, grande, grande ! », raconte-t-elle avec émotion.

Une intersection problématique… Quelques proposition du PMDQ

En arrivant de l'ouest, les gens roulent vite. Ils viennent à peine de quitter l'autoroute quand ils entrent dans la ville en plein quartier résidentiel et l'allure de Charest, avec ses six ou ses quatre voies en belle ligne droite, n'incite pas à réduire la vitesse. C'est un peu la même chose du côté de Marie-de-l'Incarnation, une importante artère de circulation nord-sud. L'aménagement actuel de cette intersection ne favorise pas du tout des déplacements sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.

Le PMDQ propose de développer une tout autre approche pour l'aménagement de l'intersection Charest/Marie-de-l'Incarnation. L'objectif serait de raccourcir la distance à traverser pour augmenter la sécurité des piétons, soit en réduisant le nombre ou la largeur des voies, en élargissant les trottoirs et en améliorant la visibilité. L'aménagement devrait aussi rendre l'expérience piétonne plus agréable en incluant du verdissement et d'autres éléments faisant réaliser aux conducteurs qu'ils entrent dans une zone habitée et les incitant à réduire la vitesse.

Suite à la page 12

Contre l'austérité, en mars, on marche!

Par Marie-Hélène Tardif

Le 8 mars prochain aura lieu la Journée internationale des femmes. C'est en 1977 que l'ONU a officialisé cette journée qui est maintenant reconnue et célébrée à travers le monde par une multitude d'organisations.

Lors de cette journée, les citoyennes et citoyens de Québec sont invités à se rassembler pour souligner la journée (voir encadré). La journée du 8 mars est une occasion de fêter les avancées du féminisme du siècle dernier, mais aussi une occasion de se recentrer sur les enjeux actuels qui touchent les femmes. C'est d'ailleurs ce qui a motivé le Collectif 8 mars, qui organise les activités de la journée à l'échelle nationale, à choisir cette année le thème « Femmes en marche pour l'égalité, solidaires contre l'austérité ».

Les femmes seront particulièrement touchées par les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, une raison de plus de s'y opposer.

Des coupures aux effets disproportionnés

Comme l'explique le Collectif 8 mars, les coupures du gouvernement Couillard ciblent directement les services publics et les programmes sociaux. Or, ce sont les femmes qui sont les premières utilisatrices de ces services. On peut penser aux services de garde pour les enfants, aux femmes qui sont généralement les proches-aidantes, aux familles monoparentales dont la charge revient plus souvent aux femmes ou encore aux nombreuses discriminations vécues par celles-ci sur le marché du travail.

Ces exemples montrent bien que les femmes seront particulièrement touchées par les coupures. C'est pourquoi, selon le Collectif 8 mars, il est essentiel de réunir nos forces pour contrer les effets néfastes et discriminatoires des mesures d'austérité du gouvernement libéral.

Marche mondiale des femmes

Cette année, la Journée internationale des femmes concordera avec le lancement de la Marche mondiale des femmes 2015. Ce mouvement mondial qui a commencé en 2000, suite à la Marche Du pain et des roses de 1995, en est maintenant à sa quatrième édition. Cette année, les activités se tiendront sous le thème «Libérons nos corps, notre Terre, nos territoires». De mars à octobre, diverses activités seront organisées autour du monde afin de commémorer les luttes féministes et célébrer les acquis de ces luttes. Au Québec, plusieurs activités auront lieu dans les prochains mois et seront organisées par la Fédération des femmes du Québec. La clôture des événements sera la Marche mondiale des femmes, le 17 octobre prochain, à Trois-Rivières. •

Les activités du 8 mars à Québec

Dimanche, le 8 mars 2015

10h30: Rassemblement devant le 425, rue Saint-Amable (derrière le parc de l'Amérique Française)

11h: Marche mixte dans les rues de Québec

12h: Brunch festif et lancement de la Marche mondiale des femmes 2015 (femmes seulement). Se tiendra au sous-sol de l'église Saint-Jean (470, rue Saint-Jean).

Pour le brunch, réservation nécessaire avant le 3 mars au 418-522-8854 #2.

En haut : logo de la Marche mondiale des femmes. Copyright : rouleaupaquin.com
En bas : illustration par Aude Chaumaz.

Des nouvelles du Projet L.U.N.E. *

Par Maya St-Laurent

Après de durs labeurs, l'hébergement du Projet L.U.N.E. a enfin ouvert ses portes. Ayant activement participé à l'élaboration de ce merveilleux projet innovateur depuis ses tout débuts, il y a 7 ans, je suis particulièrement fière qu'il soit devenu une réalité. De plus, j'ai la chance d'avoir été l'une des paires-aidantes choisies pour travailler à l'hébergement.

C'est un grand privilège pour moi de faire partie de cette équipe et qu'on me donne la chance de faire mes preuves. Ils m'ont acceptée telle que je suis et me font confiance pour accueillir et prendre soin des femmes qui fréquentent notre ressource. C'est pour moi un grand accomplissement, car avant que l'on me recrute pour participer à cette grande aventure, je ne croyais plus tellement en mes chances de faire quelque chose d'autre de ma vie à part me geler. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont aidée dans mon cheminement, ont enduré mon caractère et m'ont accompagnée tout au long de ces belles et fastidieuses années.

Si je vous parle de ceci, c'est entre autres pour montrer à ceux et celles qui sont découragés de leur vie et qui croient qu'ils n'ont aucun avenir devant eux, qu'ils peuvent avoir de l'espoir ! Je vous le jure, si moi, Maya St-Laurent, j'ai pu prendre ma vie en main, alors, vous pouvez tous et toutes le faire. De la marde, j'en ai mangée et remangée, mais il suffit de vous trouver une chose positive à laquelle vous raccrocher et de vous botter les fesses ! Car pour parvenir à améliorer sa vie, il faut y mettre du sien, persévérer malgré les embuches, se concentrer sur le but à atteindre et visualiser toutes les belles choses que ça peut vous apporter ! Alors, rêvez éveillé-e-s, entourez-vous de personnes positives et prenez les moyens nécessaires pour que vos rêves se réalisent ! •

L'équipe m'a acceptée telle que je suis et me fait confiance pour accueillir et prendre soin des femmes qui fréquentent notre ressource.

Un projet unique

Le centre d'hébergement d'urgence du Projet L.U.N.E. est un refuge à haut seuil d'acceptation ouvert à toutes les femmes en situation d'exclusion. Après plusieurs années de développement, il a débuté ses activités en novembre dernier. Il s'agit d'un projet pilote, élaboré pour et par des femmes qui ont connu le travail du sexe, l'itinérance, la rue, la consommation et d'autres situations d'exclusion.

* Texte tiré de l'édition d'hiver 2015 du journal *Les voix de la ruELLES*, produit par les demmes du Projet L.U.N.E.

Suite de la page 10

L'histoire de madame Langlois porte à se réjouir, mais ce n'est pas un roman-savon pour autant. Il ne faut pas croire que toute démarche citoyenne est facile et donne lieu à des résultats positifs et satisfaisants. Par ailleurs, elle montre que l'expertise et l'engagement des citoyens et citoyennes fait une différence. En revendiquant des changements, des améliorations pour notre milieu, on fait bouger les choses. Surtout quand on le fait avec un minimum d'insistance, d'argument et de cohérence. Merci Madame Langlois ! •

Traverser les rues de Saint-Sauveur, et particulièrement les artères principales comme les boulevards Charest et Langelier et la rue Marie-de-l'Incarnation, peut parfois être une véritable course à obstacles.

Illustrations : Aude Chaumaz.

Dans les entrailles de la Basse-Ville

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Appréciez-vous le hip-hop ? Personnellement je ne suis pas une grande fan, mais je suis toujours curieuse de découvrir les talents de notre quartier. C'est dans cet esprit que j'ai rencontré Mathieu Deschênes, alias Beeyoudee.

Le rap à quoi ?

Beeyoudee est tombé dans le rap vers l'âge de douze ans, inspiré par les textes d'artistes comme NTM, IAM et les autres du genre. Il découvre alors le pouvoir des images dessinées par les mots pour aborder la vie. Puis au Cégep de Drummondville, il fait un cours en sonorisation et enregistrement. En guise de projet final, il réalise le mixage du groupe français « Le Turf ». Pour lui, cela donnera le pas à une suite de collaborations outre-mer.

Le rap a mauvaise réputation mais Beeyoudee estime qu'il porte des valeurs d'unité, de paix et de solidarité.

Beeyoudee joue avec l'écriture. Crûment mais avec poésie, il aborde des enjeux sociaux et dépeint les réalités qui l'entourent telles qu'il les perçoit. « La vie est belle, j'vois les rats qui passent derrière moi. Au coin de la bibliothèque Gabrielle-Roy, parmi les vieux qui détruisent leur foi, la p'tite bourgeoise pose un froid. Une fausse joie de vivre s'installe, les putes sont rendues sur la rue du Roi », déclame-t-il en parlant de la dynamique de Saint-Roch, dans la chanson Assis sur le banc.

Beeyoudee prétend que « le rap a mauvaise réputation, parce qu'il est généralement associé aux gangs de rue, à la criminalité, à la drogue et au chialage ». Et j'ajouterai : aussi aux maquereaux à grosses chaînes en or entourés de « pitounes » dans des vidéoclips vides de contenu. Selon lui, c'est dommage et c'est à tort qu'on colle cette étiquette. Il considère que la culture hip-hop porte plutôt les valeurs d'unité, de paix, de respect, de solidarité et cherche à dénoncer. C'est ce qu'il tente de mettre de l'avant dans ses collaborations comme dans ses projets personnels.

De par le monde en direct de Saint-Sauveur

À Québec, Beeyoudee travaille régulièrement avec Lénième, LLL et Riopel. Il a d'ailleurs fondé une étiquette de disques avec ce dernier, Coznob, sur laquelle ils signent quelques artistes de la scène locale. Beeyoudee travaille aussi avec des rappeurs d'autour du monde. Il se dit très attiré par la dimension interculturelle présente dans le hip-hop. Dans les dernières années, il a réalisé des albums de compilations et plusieurs pièces en collaboration avec des Français, des Bosniaques, des Allemands, des Néo-Zélandais, etc. Pourtant, il n'est pas sorti du Québec. Il a reçu certains de ces artistes, sinon c'est de son studio dans le quartier et grâce à la magie d'Internet qu'il a opéré ces alliances.

Né sur la Rive-Sud, après une escale à Limoilou, cela fait maintenant 7 ans que le bientôt trentenaire a pris racine dans Saint-Sauveur. Il dit y apprécier la diversité et le contact réellement possible entre les gens. Il sent et constate de l'entraide autant entre les commerçants qu'entre les résidents et résidentes. Avec le temps, il se sent vivre un bout d'histoire du quartier. D'ailleurs, son vidéoclip « Lent pion allumé » a été tourné dans la « feue » église Saint-Joseph tandis que sa carcasse entrouverte lui donnait des airs d'araignée géante.

Partager l'écriture, voir le monde

Actuellement Beeyoudee travaille sur un prochain album qui devrait aboutir d'ici l'été. Ses deux premiers, *Ultimatum* et *Laisse-les pas faire,* ont connu un certain succès, notamment sur Bande à part. Dans l'avenir, il espère bien que sa musique l'amène à voyager.

Il mijote aussi plusieurs autres projets, dont celui d'animer des ateliers d'écriture auprès de jeunes du quartier et de la ville. Par le biais du rap, il aimerait amener ces derniers à réfléchir au monde qui les entoure, à développer leur vision et à exprimer des messages motivants. •

Pour suivre Beeyoudee

beeyoudee.com

coznob.com

Facebook : Beeyoudee

Twitter : Coznob

La Page d'Atout-Lire

L'*Écrivain public*, un projet original et concret

Par Thomas Boulanger

Cette année, Atout-Lire offre aux citoyens et citoyennes des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch un tout nouveau service, celui de l'*Écrivain public*. Chaque semaine, deux animatrices de l'organisme se rendent dans différents milieux pour offrir aux personnes qui le désirent un accompagnement en lecture et/ou en écriture. Ces rencontres hebdomadaires ont débuté en novembre 2014 et elles se poursuivront jusqu'en juin 2015.

Le projet Écrivain public permet à des gens du quartier d'obtenir de l'aide pour des choses bien concrètres... Ici, une dame reçoit un coup de main pour comprendre sa facture d'Hydro-Québec. Photo : Atout-lire.

Qu'est-ce que l'*Écrivain public*?

Les deux animatrices d'Atout-lire sont là pour répondre aux besoins des gens qui viennent les rencontrer. Elles prennent le temps de lire et d'écrire avec les personnes qui le souhaitent. Par exemple, elles peuvent les accompagner pour remplir un formulaire du gouvernement ou de la banque, lire ou écrire une lettre, comprendre une facture, une contravention, etc. Bref, elles accompagnent les gens dans diverses démarches qui nécessitent la connaissance du code écrit. Elles ont aussi à leur disposition un ordinateur avec une connexion Internet lorsque des recherches plus précises sont nécessaires ou pour remplir un formulaire en ligne.

Évidemment, les animatrices sont aussi une bonne référence pour tout ce qui concerne l'alphabétisation. Elles peuvent donc accompagner les personnes qui désirent entreprendre une démarche de formation en les référant à un organisme ou un établissement qui offre des services dans ce domaine. Pour obtenir les services de l'*Écrivain public*, il suffit de se rendre à l'endroit prévu (voir colonne de droite) et d'apporter le matériel nécessaire (par exemple : formulaires à remplir, lettre reçue, etc.). On peut aussi y aller simplement pour poser des questions.

Sortir d'Atout-Lire

L'objectif principal de ce projet est de sortir des locaux d'Atout-Lire pour rejoindre les adultes peu scolarisés directement dans leur milieu de vie. Cela permet de répondre à des besoins immédiats, mais également d'établir un contact direct avec les gens qui ont des difficultés avec la lecture ou l'écriture. Les adultes peu alphabétisés qui veulent entreprendre une démarche de formation en français font face à de nombreux obstacles. Atout-Lire espère que la création d'un premier contact aidera les personnes qui en ressentent le besoin à amorcer ou à poursuivre une démarche d'alphabétisation, au moment et à l'endroit qu'elles choisiront.

Le projet *Écrivain public*, c'est aussi l'occasion pour Atout-Lire d'aller voir les gens où ils sont pour parler de ce que l'organisme fait. C'est une belle occasion de sensibiliser la population, les intervenants et les acteurs du quartier à la cause de l'alphabétisation.

Vous avez besoin d'un coup de main pour lire ou écrire? Vous connaissez quelqu'un qui aurait besoin de ces services? Venez rencontrer l'*Écrivain public*! •

Les rendez-vous de l'Écrivain public

Les lundis

10h à 12h : Atout-Lire (266, Saint-Vallier Ouest)

13h à 15h : Service amical Basse-Ville (570, Saint-François Est)

Les mardis

16h à 17h : Atout-Lire (266, Saint-Vallier Ouest)

Les jeudis

13h à 16h (toutes les deux semaines) : HLM Place-de-la-Rive (14, Marie-de-l'Incarnation, local Arc-en-ciel)

D'autres plages horaires s'ajouteront, appelez-nous! 418-524-9353

Rencontres thématiques

Ce printemps, les 2es mercredis du mois, à 19h, le Comité vous invite à des rencontres thématiques sur des thèmes importants pour le quartier et sa population.

Des rendez-vous à ne pas manquer!

11 mars
Le logement social... Une solution pour moi ? (avec Véronique Laflamme, du FRAPRU)

8 avril
Justice environnementale : un enjeu pour Saint-Sauveur

13 mai
La campagne RTC gratuit et l'accès aux transports (avec le Collectif Subvercité)

La carte de membre: une façon simple de supporter la mission de votre Comité

En devenant membre du CCCQSS ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur.

Pour adhérer, remplissez le coupon en page 2 et faites-nous le parvenir.

Projet de règlement du ministre Blais

Gratter les fonds de poches des personnes assistées sociales

Par Christian Loupret, avec la collaboration de Marie-Joëlle Lemay-Brault

Depuis longtemps on tente de faire porter la responsabilité du déficit gouvernemental aux personnes les plus pauvres de notre société. Malgré la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, loi déclaratoire votée à l'unanimité en 2002 par l'Assemblée nationale, les personnes assistées sociales sont saignées à blanc depuis des lustres.

Et malgré toutes ces saignées, le gouvernement réussit encore à couper dans leurs conditions de vie et leur dignité. Cette fois, c'est par un nouveau projet de règlement déposé par le ministre François Blais, le 28 janvier dernier, et publié dans la Gazette officielle. S'il ne recule pas, les modifications règlementaires devraient entrer en vigueur dès le printemps et l'été prochain.

Les changements proposés peuvent sembler anodins en apparence, mais ils sont significatifs pour les personnes à l'aide sociale. Quand les ressources manquent déjà pour vivre décemment, les grattages de fond de poches font mal. Mal aux poches et à la dignité! C'est d'ailleurs pour dénoncer ces atteintes que les groupes en défense collective des droits, dont l'ADDS-QM, rédigent et déposent des mémoires destinés au ministre Blais. Ils espèrent qu'il tiendra compte de leurs recommandations afin de revoir son projet de modification règlementaire avant de le mettre en application.

Des économies de bouts de chandelle

Présentement, si une personne assistée sociale est la seule inscrite sur le bail et qu'elle partage le loyer avec deux autres personnes, celles-ci sont considérées comme des colocataires. À partir du 1er juillet prochain, le ou la 2e colocataire sera considéré-e comme un chambreur ou une chambreuse. La part de son loyer sera comptabilisée et déduite de la prestation d'aide sociale de la personne responsable du bail, comme s'il s'agissait d'un revenu de location de chambre. Lorsque cela est possible, les personnes assistées sociales qui vivent en colocation ont donc intérêt à être toutes cosignataires du bail.

Par ailleurs, le moratoire sur la valeur des résidences sera levé à compter du 1er juillet. Actuellement, la loi ne tient pas compte de la possession d'une résidence. Dans le futur, une personne à l'aide sociale pourra posséder une résidence d'une valeur nette maximale de 142 100 $ et de 203 000 $ pour une personne au programme de solidarité sociale, c'est-à-dire ayant une contrainte sévère à l'emploi. Le problème, c'est que la valeur des propriétés a monté en flèche au cours des dernières années et cela pourrait faire en sorte qu'une personne perde son aide sociale. Supposons qu'une personne ait acquis dans les années 1980-90 une demeure pour 40 000 $ où elle habite toujours et que celle-ci soit aujourd'hui évaluée à 174 000 $, elle deviendra inadmissible à des prestations. Pourtant, tant et aussi longtemps qu'elle ne vend pas cette propriété, elle ne s'enrichit pas de cette hausse de valeur. Au contraire, elle doit payer des taxes municipales et scolaires en constante augmentation.

Une approche punitive pour récolter des peanuts

En ce moment, la loi permet à une famille composée d'un seul adulte à l'aide sociale de déclarer des gains de travail de 200 $ sans être pénalisée. L'excédent est coupé sur les prestations. À compter du 1er mai, si une personne assistée sociale ne déclare pas ses gains de travail, elle perdra l'exclusion prévue pour ce mois. Concrètement, cela signifie qu'une personne qui n'aurait pas déclaré ses revenus de travail ou aurait déclaré les mauvais montants, si elle est prise en défaut, se verra coupée sur sa prestation suivante. C'était déjà le cas avant, mais à l'avenir, elle devra en plus se départir de son gain de travail en le versant en guise de pénalité.

Cette mesure aura un impact désastreux sur les personnes assistées sociales alors qu'elle ne permettra au gouvernement d'économiser qu'un maximum de 1M$, sur un budget total de près de 3 milliards $ réservé à l'aide sociale.

Exclure toujours davantage

Et ce n'est pas tout... En ce moment, une personne en situation d'itinérance reçoit le plein montant d'un chèque de dernier recours et une allocation de 130 $ pour l'aider à défrayer une thérapie. À l'avenir, une personne sans domicile fixe qui ira suivre une cure dans un centre de désintoxication recevra 200 $ en aide sociale et rien d'autre le temps de celle-ci. Si elle a des dépenses à assumer, elle aura du mal à le faire et en plus d'être dans l'impossibilité d'épargner un peu le temps de la cure. Cette mesure met en jeu la réussite des efforts de désintoxication des personnes qui en ont besoin. À leur sortie, elles seront sans le sou ou presque. Belle façon de remettre à la rue des personnes qui tentent de s'en tirer !

Plus ça change, plus c'est pareil... En 2013, les groupes de défense des personnes assistées sociales se mobilisaient contre les coupes du gouvernement péquiste de Pauline Marois.
Photo : Typhaine Leclerc-Sobry.

Enfin, à partir du 1er mai, une personne assistée sociale n'aura pas le droit de quitter la province plus de 15 jours dans un même mois. Pourtant, tous les autres Québécoiset Québécoises peuvent quitter le pays pour moins de six mois et continuer à bénéficier de leurs avantages (supplément de revenu garanti, assurance maladie et médicaments, etc.). Aux yeux de nos décideurs, les personnes assistées sociales ne semblent pas avoir droit à la même liberté que les autres. Ou peut-être tirent-ils simplement la conclusion qu'avec ce qu'ils leur versent, elles n'ont pas, de toute façon, les moyens de voyager... Aussi bien restreindre leur droit à le faire ! •

Vous avez des questions ou des problèmes d'aide sociale? Vous voulez vous impliquer?

Contactez l'ADDS-QM : 418-525-4983

L'austérité à l'échelle de Saint-Sauveur

Par Marie-Hélène Tardif

Depuis l'élection du nouveau gouvernement libéral, les coupures dans les services publics se multiplient à la vitesse grand V. Ce sont ces coupures que nous appellerons bien vite les mesures d'austérité. Toutefois, le premier ministre refuse de les appeler ainsi, les masquant sous le terme de rigueur budgétaire. Mais est-ce vraiment différent?

Petit cours d'austérité

L'austérité est en fait une politique économique qui vise à réduire l'ensemble des dépenses d'un État, et ce dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire. Dans le cas du Québec, on peut voir les mesures d'austérité principalement dans la sphère des services publics et des programmes sociaux. Sans les nommer toutes, voici quelques exemples des coupures ou restructurations prévues par le gouvernement Couillard:

- Services de santé : réforme du système et donc disparition des agences et des centres de santé et de services sociaux;
- Éducation: fusions de commissions scolaires, diminution du financement des cégeps et universités;
- Structures et programmes: disparition de certains centres locaux de développement, réforme au programme d'aide sociale, modifications au programme PAAS-Action;
- Petite enfance: modulation des tarifs de garde en fonction des revenus, report des nouvelles places en CPE annoncées en 2013-2014;
- Fonction publique: coupures dans les régimes de retraite pour les employé-e-s du secteur municipal, gel salarial dans la fonction publique;
- Environnement: coupures au ministère de l'Environnement, diminution des postes d'agents de protection de la flore et de la faune, et bien d'autres...

Et comment vit-on ces coupures par chez nous?

Toutes les prévisions de coupures et les restructurations annoncées par le gouvernement auront certainement un effet direct sur les résidents et résidentes et les organismes communautaires du quartier. Pour avoir une vision plus globale de ces impacts, des rencontres se sont imposées, afin de discuter avec quelques organismes de leurs préoccupations et de celles de leurs membres.

À l'organisme Atout-Lire, un groupe populaire en alphabétisation, on explique que les coupures vont majoritairement affecter les membres au niveau des programmes d'aide au retour à l'emploi. Par exemple, le programme PAAS-Action (programme d'aide et d'accompagnement social) verra ses places disponibles diminuer dans la prochaine année, ce qui en limitera l'accès. De plus, les critères d'admissibilité seront resserrés, pour assurer que les participants

Les groupes du quartier s'inquiètent des effets que les mesures d'austérité du PLQ auront sur leurs membres.

et participantes seront réellement présents à des ateliers pour un minimum de 20 heures par semaine.

Comme explique Johanne Arsenault, intervenante à Atout-Lire, ces nouvelles restrictions auront un impact sur l'autonomie des personnes qui participent aux ateliers, mais aussi sur celle de l'organisme en l'obligeant à offrir plus d'heures de formation. Est-ce que le financement suivra ? On peut en douter... Les rumeurs de restructuration et de coupures du programme Accès-Logis, qui permet à plusieurs participants et participantes d'Atout-Lire d'accéder au logement social et de payer un loyer modique, inquiètent également l'organisme et ses membres.

Prendre dans les poches déjà vides

Du côté de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS-QM), les gens sont très inquiets des nouvelles règles annoncées pour le programme d'aide sociale. Les annonces du ministre François Blais auront de grandes répercussions sur les prestataires de l'aide sociale. Comme l'ont dénoncé plusieurs groupes de défense des droits dans les dernières semaines, ces règles sont basées sur des préjugés et ne font que stigmatiser encore plus des personnes qui demandent de l'aide. Selon l'organisme, les premières victimes de ces mesures d'austérité seront les plus démunis (voir article p.15).

À l'Arche l'Étoile, un centre de jour pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle, on se dit aussi inquiet du projet de loi 10 du ministre Gaétan Barrette. L'organisme, qui relève directement de l'Agence de santé de la Capitale-Nationale, se trouve dans une grande incertitude. Il ne sait pas ce qui va remplacer l'Agence ni de qui il relèvera exactement une fois la réforme passée. C'est cette incertitude et cette mise à l'écart des organismes communautaires qui inquiètent le plus Denis Boudreau, le directeur du centre de jour de l'Arche l'Étoile.

Que faire?

Nous connaissons peut-être les coupures qui seront effectuées dans les prochains mois, mais pas ce qui se passera à plus long terme. Avec toutes les annonces des ministres libéraux, l'avenir semble incertain pour des organismes communautaires qui dépendent du gouvernement provincial pour leur financement.

Avec toutes ces coupures, il est difficile de savoir par où commencer pour montrer notre désaccord. Que pouvons-nous faire pour que le gouvernement change ses stratégies? Comment pouvons-nous revendiquer nos droits, protéger nos acquis, nos valeurs collectives? Le milieu communautaire a commencé à se pencher sur la question, et l'idée de grève sociale a ressurgi. Un coup d'œil à l'article « C'pas notre projet de société » (voir article p.17) vous renseignera sur la nature de ce moyen de pression et sur la participation du Comité. •

Austérité

C'pas notre projet de société

Par Typhaine Leclerc-Sobry

Tint(A)nar, une fanfare militante de Québec, joue souvent dans les manifestations un air connu dont elle a modifié les paroles. « Austérité, austérité, c'pas notre projet de société! Austérité, austérité, c'est aggraver la pauvreté ! » Cet air me trotte souvent dans la tête, en ces semaines où les annonces de nouvelles mesures austères se succèdent les unes après les autres.

Depuis quelques mois, la réponse populaire au gouvernement de Philippe Couillard s'organise, notamment au sein de la Coalition (nationale) opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et dans la Coalition pour la justice sociale, son pendant régional. Du 23 au 27 février, des groupes de partout dans la province participaient à une Semaine d'actions dérangeantes, à l'appel de la Coalition nationale.

Pour plusieurs, il ne s'agissait là que d'un coup d'envoi à ce que bien des gens espèrent être un printemps chaud. Les appels à la grève pour le printemps fusent de partout et débordent des murs des associations étudiantes, plus habituées à ce moyen de pression. Plusieurs syndicats consultent leurs membres sur la possibilité de se joindre à un débrayage ou de participer à des actions de perturbation économique ce printemps, et plus particulièrement lors de la Journée internationale des travailleurs et travailleuses, le 1er mai.

Vers un mouvement de grève sociale

Au Comité, nous avons l'habitude de nous mobiliser lors de cette journée, alors le 1er mai 2015 ne fera pas exception. La journée pourrait toutefois se démarquer des années précédentes par l'ampleur de ses activités, alors que plusieurs groupes membres de la Coalition pour la justice sociale et leurs alliés entendent en profiter pour débrayer et se mobiliser. Avec cet objectif en tête et dans le respect de la position adoptée en assemblée générale par rapport au recours à la grève comme moyen de pression, le Comité a décidé de se joindre au mouvement de grève sociale le 1er mai prochain.

Rappelons qu'en septembre 2012, suite à un appel à la « grève sociale », le Comité avait tenu une assemblée générale spéciale pour consulter ses membres à ce sujet. Lors de cette instance, les membres présents avaient convenu que, pour l'organisme, la grève sociale est entendue comme un arrêt du travail ou des activités régulières le plus large possible mené par des travailleuses et travailleurs, des militantes et militants et des groupes des secteurs publics et privés, ainsi que des mouvements sociaux comme le mouvement étudiant.

En d'autres termes, le Comité profitera de la journée du 1er mai pour intensifier ses activités de mobilisation contre les mesures d'austérité qui affectent plus sévèrement les personnes les plus démunies de notre quartier et de notre société. Nous joindrons nos forces à celles de nos alliés qui se mobiliseront aussi lors de cette journée que l'on espère historique. Et vous, que ferez-vous le 1er mai? •

Pour le Comité, la grève sociale concerne l'organisme et non les travailleuses et travailleurs, et elle signifie que :

Les services, activités et ressources de l'organisme seront réorientés vers l'organisation et/ou la participation à des activités liées à la grève sociale (manifestations, actions directes, activités d'éducation populaire, etc.) ;

Les demandes de service les moins urgentes ou critiques seront référées aux instances gouvernementales et paragouvernementales concernées (député-e-s, Régie du logement, CLÉ, CSSS, etc.)

Quelques images d'une action à Québec, devant le ministère des Finances, dans le cadre de la semaine d'actions dérangeantes contre l'austérité. Photos : Coalition pour la justice sociale.

COMMUNAUTAIRE

UNE INVITATION DU
Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

MARDI 17 MARS 2015 À 19H00

Notre paroisse, notre quartier. **Histoires d'appartenance**

Une conférence de **Dale Gilbert**, historien

Vous êtes invités à découvrir, à travers l'histoire du quartier Saint-Sauveur, les différentes sources de l'attachement à «sa » paroisse au 20e siècle.

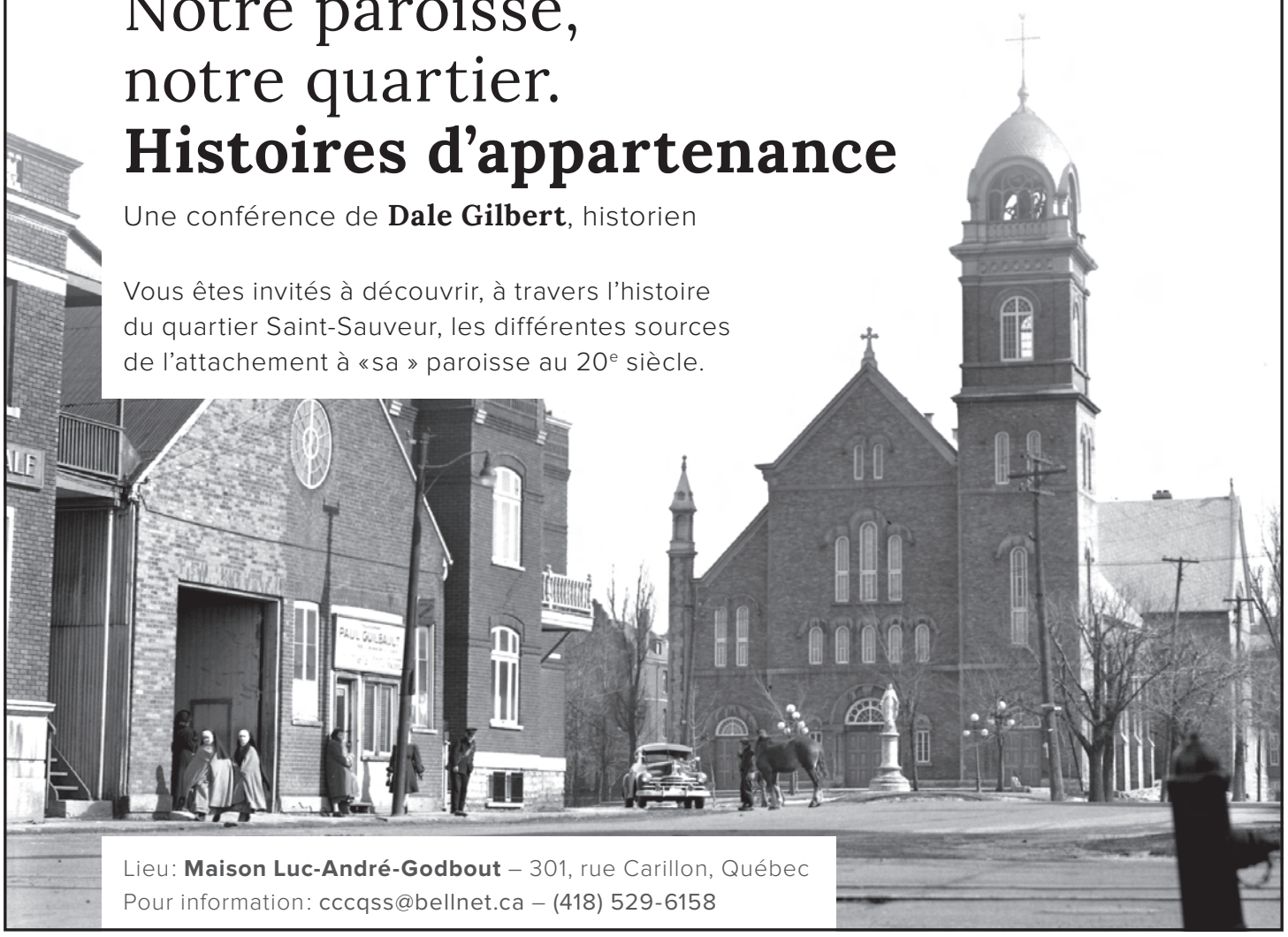

Lieu: **Maison Luc-André-Godbout** – 301, rue Carillon, Québec
Pour information: **cccqss@bellnet.ca – (418) 529-6158**

Un atelier pour vous préparer au Bazar de l'emploi

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour trouver un emploi ? Vous souhaitez mieux vous préparer pour le Bazar de l'emploi de Saint-Sauveur qui aura lieu le 24 avril prochain ?

Participez gratuitement à un Café-Emploi qui aura lieu au Comité en avril. Un conseiller en emploi pourra répondre à toutes les questions que vous vous posez et vous aider dans votre recherche d'emploi. Contactez-nous au 418-529-6158 pour vous inscrire et obtenir plus d'information sur l'activité.

On embauche dans Saint-Sauveur!

Le Bazar de l'emploi de Saint-Sauveur est de retour

25 employeurs présents
Emplois temps plein, temps partiel
10 organismes d'aide à l'emploi

Halte-garderie sur place
Café offert

24 avril 2015
10 h à 14 h

Au Centre Durocher
680, rue Raoul Jobin
Informations : 418-525-5526 # 2109

centre Durocher – loisirs et vie communautaire
Approche territoriale intégrée Saint-Sauveur
mon Emploi, mon Quartier!
Emploi Québec Capitale-Nationale

Babillard

Formation en jardinage écologique

Série de 10 formations, place limitées
Début lundi 30 mars

L'incontournable Meghan Kelly nous offre encore la chance de bénéficier de ses connaissances.

Formation s'adressant aux débutantEs autant qu'aux jardiniers et jardinières expérimentéEs. Familiarisez-vous avec plusieurs formes de jardinage écologique adaptées au milieu urbain. Développez vos connaissances et compétences pour débuter et entretenir un jardin dans n'importe quel milieu!

Infos : http://www.craquebitume.org/atelier-de-formation/formations-eco-citoyennes/eco

Activités de la Marche mondiale des femmes

« Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires »

Les prochaines activités de la Marche mondiale des femmes 2015 :

- Tricot-graffiti au café-rencontre du 5 mars
- Marche et brunch du 8 mars (voir p.11)
- Les 24 heures de solidarité féministe, vendredi 24 avril
- Marchethon sur les Plaines d'Abraham, le 13 juin
- Colloque, les 18 et 19 septembre
- Clôture de la Marche mondiale, à Trois-Rivières, le 17 octobre

Pour information : Centre des femmes Basse-Ville : 418-648-9092

Venez chanter avec nous!

Le Centre Durocher et L'équipe Fraternité vous invitent à une soirée musicale au Centre Durocher (édifice Mgr Bouffard) le samedi 7 mars de 18h30 à 22h30.

Vous aurez le plaisir de vivre une soirée mémorable avec des chanteurs passionnés sur des rythmes populaires et joyeux.

Gratuit et ouvert à tous.

Au menu : une société prospère, équitable et écologique

Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal d'Équiterre, partagera ses réflexions sur l'économie verte lors du prochain dîner-conférence de la CDEC.

10 mars de 11 h 45 à 13 h 30
Hôtel Ambassadeur, 3401 boul. Ste-Anne
Tarifs : 30 $ membres/ 35 $ non-membres.
Inscription en ligne : cdecdequebec.qc.ca/evenements

Information : Xavier Mercier Méthé, 418.525.5526 poste 2108, xmmethe@cdecdequebec.qc.ca

Gracieuseté de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

En collaboration avec : la CEDEC, Corsaire Design Edition, la Coopérative funéraire des Deux-Rives, Groupe Conseils DDE, Conjoncture Affaires publiques et Niviti.

Groupe d'achats Basse-Ville

Une fois par mois, on se regroupe pour acheter collectivement des aliments frais, de qualité et à bon prix et ce, directement des fournisseurs.

Quand : les mardis 10 mars, 14 avril et 5 mai, 18h15
Où: au Centre Jacques-Cartier, 421, boul. Langelier

Pour information, contactez Rémy au 418-948-7299 ou alt.formation@yahoo.ca

Brunch-bénéfice de la paroisse Saint-Sauveur

Une bonne occasion de rencontrer des amis et des voisins, tout en soutenant le travail de la paroisse.

Le dimanche 26 avril à 11 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb, 709 rue Kirouac. Nombreux prix de présence.

Billets en vente au 215 des Oblats et à l'entrée de la salle: 15 $

Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en mai)

Y'a pas que les Beatles qui ont le droit de traverser la rue paisiblement

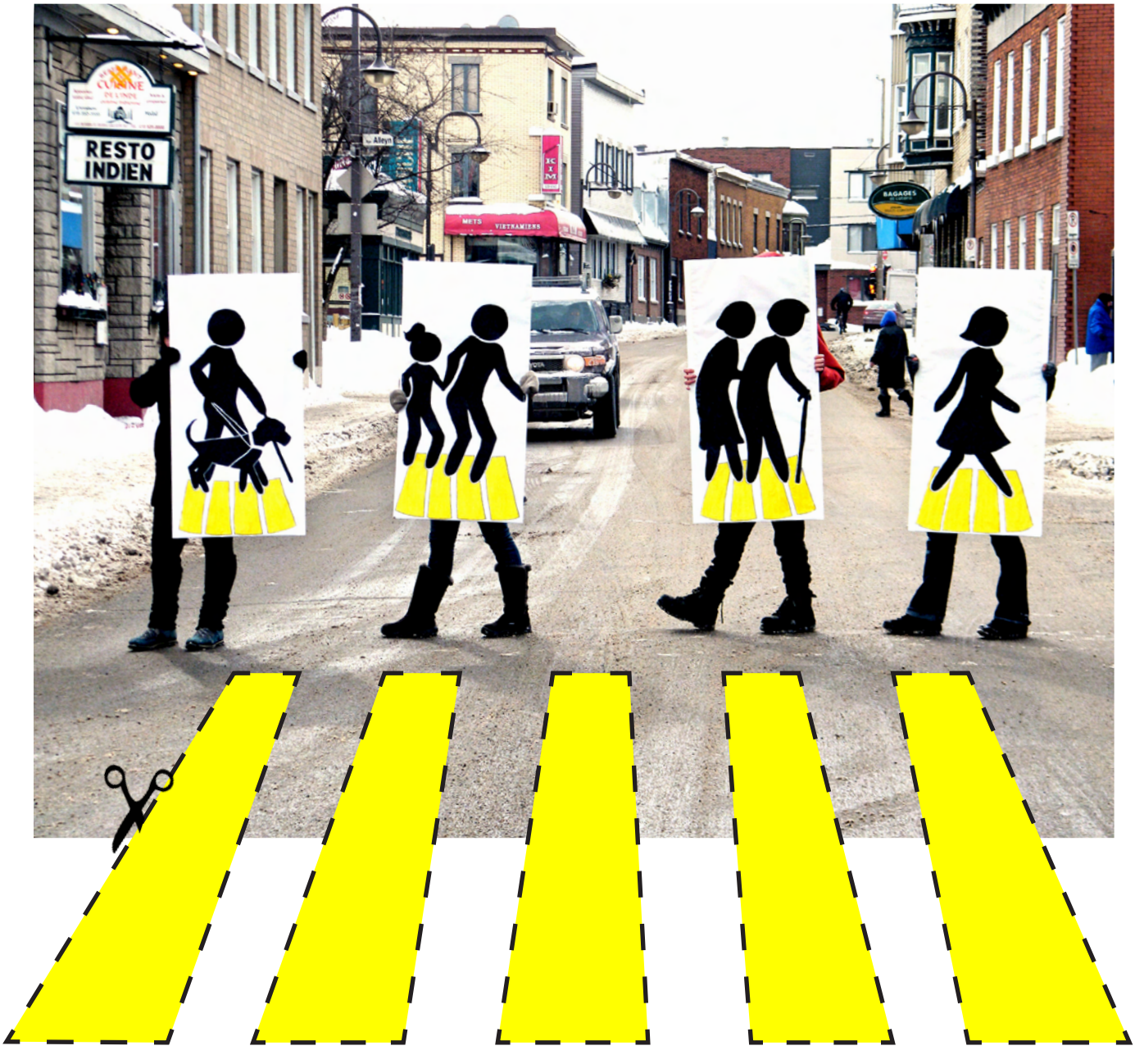

Automobilistes de Saint-Sauveur, c'est le temps de redécouvrir la patience et la courtoisie!

Devant ce symbole, vous devez vous arrêter pour laisser passer les piétons. Ce panneau indique qu'ils ont la priorité lorsqu'ils s'engagent sur la chaussée. En portant attention, vous verrez que c'est le cas notamment à plusieurs intersections de la rue Saint-Vallier, notamment au coin des rues Sainte-Catherine, Renaud/Durocher, Montmagny (près du Latulippe) et vis-à-vis du cimetière Saint-Charles.

Conception : Marie-Joëlle Lemay Brault.
Photo : Ronald Lachapelle.
Inspiration : The Beatles.